



Conseil fiscal

Options de services pour les contribuables

Le saviez-vous?

Vous pouvez accéder aux services fiscaux de l'Agence du revenu du Canada (ARC) sans quitter le confort de votre foyer. Sur notre site Web, nos services électroniques vous renseignent sur les options conviviales qui s'offrent à vous pour produire votre déclaration, vous donnent accès à nos formulaires et publications, et vous procurent la commodité du libre-service pour accélérer et faciliter vos transactions avec l'ARC. De plus, vous pouvez consulter ou modifier en ligne les renseignements liés à votre compte fiscal au moyen du service **Mon dossier** ou du service **Mon dossier d'entreprise**.

Nos agents des services téléphoniques sont courtois, chevronnés et formés de façon à vous aider. Si l'un d'eux ne peut pas répondre à vos questions, il vous fixera un rendez-vous avec un représentant de l'ARC, et ce, à l'heure qui vous convient!

Pour obtenir plus de renseignements, de l'aide ou une liste de nos numéros de téléphone, visitez le **www.arc.gc.ca/joindre**.

